

La lettre de l'ONAGRI

Volume 10

Trimestre 2- 2024



Avant-propos

Le second numéro en 2024 de notre paru trimestriel la « Lettre de l'ONAGRI » traite plusieurs thèmes d'actualité relatifs au secteur de l'agriculture et la pêche.

Le premier article aborde la genèse, le rôle et l'objectif du réseau d'information sur les marchés agricoles méditerranéens Med-Amin. Ce réseau est animé par le CIHEAM Montpellier et soutenu par des experts de la Commission européenne, du secrétariat FAO /AMIS, et du Conseil international des céréales.

Le deuxième article traite la filière du thon rouge en Tunisie, la gestion des campagnes de pêche des thonidés ainsi que l'évolution des quotas de captures de thon autorisé par la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT).

Le troisième article analyse la situation actuelle de la chaîne de valeur de la production des graines de Pin d'Alep (Zgougou) en Tunisie et son évolution depuis 2009 jusqu'au 2024.



MED-Amin : Réseau d'Information sur les Marchés Agricoles Méditerranéens 2014-2024

Préambule

A l'occasion de la participation de l'ONAGRI (à distance) à la dixième réunion du réseau d'information sur les marchés agricoles méditerranéens Med-Amin (29-30 Mai 2024) tenue à la capitale de l'Albanie, Tirana ; nous allons présenter, dans ce qui suit, le réseau et les sujets traités dans la réunion en mettant l'accent sur la participation Tunisienne dans ce colloque ainsi que les résultats attendus de la rencontre.

Contexte général

Depuis l'Antiquité, les céréales jouent un rôle crucial dans le développement agricole, la sécurité alimentaire et les échanges agro-commerciaux dans le Bassin méditerranéen. Les fluctuations des prix de ces denrées, ainsi que les questions liées au commerce et à la sécurité des approvisionnements, tant en quantité qu'en qualité, sont des préoccupations centrales pour les gouvernements et pour les populations, fortement sensibles à toute augmentation des prix des céréales. Face aux dynamiques démographiques, géographiques et socio-économiques, ayant conduit à une augmentation continue des besoins alimentaires, la majorité des pays médi-

terraneens sont des importateurs nets de céréales.

En moyenne, environ deux tiers de leur consommation interne sont couverts par des achats sur les marchés internationaux.

La Méditerranée en quelques chiffres (MED-Amin, 2020):

- 13 pays méditerranéens : Albanie, Algérie, Égypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie
- 6% de la population mondiale (470 millions d'habitants, en forte croissance)
- 50% de la production et de la consommation mondiale de blé dur (38 Mt)
- 11% de la production mondiale de blé tendre
- 29% des importations mondiales de blé tendre
- 17% des importations mondiales de maïs (notamment pour l'alimentation animale).
- La région du nord de l'Afrique et du Proche-Orient (ANMO) est dépendante à 60% du commerce international (issu notamment de la Mer Noire) pour son approvisionnement en blé.

Cette dépendance, exacerbée par les changements climatiques, accentue la vulnérabilité aux fluctuations des marchés internationaux et la vulnérabilité alimentaire, alors même que la demande augmente, suivant une croissance démographique dynamique.

Pour faire face à cette situation et au besoin de limiter, autant que possible, la volatilité excessive des prix alimentaires en encourageant la transparence des marchés internationaux de produits agricoles de base, plusieurs tentatives se sont ensuivies depuis plus qu'une décennie.

Genèse du réseau d'information sur les marchés agricoles méditerranéens : MED-Amin

En 2011, le G20 a préconisé la mise en place d'un Système d'Information sur les Marchés Agricoles (AMIS) pour améliorer la transparence des marchés internationaux de produits agricoles, réduire la volatilité excessive des prix alimentaires et encourager la coordination des politiques nationales relatives aux marchés. AMIS a initialement axé son travail sur quatre produits de base (blé, maïs, riz et soja) en collaboration avec 28 pays partenaires, incluant les 20 membres du G20, l'Espagne, et les sept principaux importateurs et exportateurs de ces produits : Égypte, Ukraine, Nigeria, Philippines, Thaïlande, Viet-

nam, et Kazakhstan, ainsi que des observateurs.

AMIS est composé d'un Groupe d'information sur les marchés (constitué d'experts nationaux) et d'un Forum de réaction rapide (composé de décideurs), ainsi que d'un secrétariat hébergé par la Division Commerce et Marchés de la FAO. Dix organisations internationales font partie du secrétariat d'AMIS, incluant la FAO, l'OCDE, la Banque mondiale, le FIDA, le PAM, l'IFPRI, l'OMC, la CNUCED, la HLTF, et le Conseil international des Céréales. AMIS produit des rapports, des analyses de marché et des statistiques, dont les résultats finaux sont rendus publics. En outre, AMIS contribue au renforcement des capacités, à la coordination et au dialogue politique.

En septembre 2012, lors de la réunion ministérielle du CIHEAM à Malte, les ministres de l'agriculture ont recommandé aux pays membres de contribuer, en collaboration étroite avec le groupe de suivi du G20, au développement d'un système d'information des marchés pour les pays méditerranéens lié à AMIS, et de partager l'information afin de lutter contre la volatilité des prix sur les marchés agricoles. Ils ont également invité le CIHEAM à soutenir les pays méditerranéens dans cette initiative, en partenariat avec le G20 et avec l'aide de la FAO, pour renforcer les capacités des pays de la région.



dreamstime.com

ID 43278039 © Martinlinsner

Les rencontres régionales consacrées à la sécurité alimentaire dans le Bassin méditerranéen, telles que la première ministérielle du dialogue 5+5 à Alger le 27 novembre 2013 et la 10^e ministérielle du CIHEAM à Alger le 6 février 2014, ont été des moments clés pour confirmer l'engagement envers cette initiative, dont le développement a été confié au CIHEAM. C'est ainsi que lors de cette 10^{ème} réunion en Algérie, les ministres de l'Agriculture des 13 Etats membres du CIHEAM ont entériné officiellement la création de MED-Amin, apportant un soutien fort au développement de ce réseau comme cela figure dans la déclaration de la rencontre, en plaçant le réseau MED-Amin dans le sillon ouvert par AMIS en précisant son champ d'action autour des pays euro-méditerranéens membres du CIHEAM. Depuis sa création en 2014, le réseau MED-Amin travaille ainsi en relation avec le secrétariat de l'initiative multilatérale AMIS basé à Rome, la FAO et la Commission Européenne.

Rôles et objectifs de MED-Amin

MED-Amin est un réseau de surveillance des marchés agricoles et des systèmes alimentaires. Il se concentre notamment sur cinq céréales (blé tendre et blé dur, orge, maïs et riz) essentielles à la sécurité alimentaire en Méditerranée.

MED-Amin a pour finalité de limiter la volatilité excessive des prix alimentaires en encourageant la transparence des marchés internationaux de produits agricoles de base. Le réseau encourage ainsi la coordination des poli-

tiques nationales relatives aux marchés.

Quant aux objectifs, ils sont de deux types selon le site de Med-Amin :

Objectifs à court terme :

a. Instaurer la confiance entre les membres du réseau ainsi qu'une meilleure connaissance réciproque, grâce à des rencontres, des échanges d'expérience et de bonnes pratiques, et un travail en commun sur le suivi des marchés céréaliers en Méditerranée.

b. Améliorer la connaissance des marchés céréaliers (production, utilisation, stocks, prix, échanges commerciaux) dans la région, avec une orientation anticipatrice (« intelligence des marchés »)

c. Partager des informations et des méthodologies et créer une compréhension commune du suivi des marchés dans les différents pays.

d. Renforcer les capacités des pays à produire, collecter et analyser des données de meilleure qualité grâce à des formations, des missions d'experts, des échanges méthodologiques, des projets communs, etc.

e. Produire des analyses, notamment sur les perspectives à court terme pour les marchés des produits retenus, ainsi qu'un plaidoyer (sur les questions de la sécurité alimentaire et des céréales) pour mieux communiquer vers les décideurs et les médias sur le sujet.



Objectifs à moyen terme :

a. Poser les bases d'un meilleur suivi de la sécurité alimentaire dans la région Méditerranée, incluant éventuellement une base de données, un système d'alerte précoce et une meilleure coordination entre les pays .

b. Promouvoir l'utilité d'avancer vers une meilleure transparence sur les marchés agricoles .

c. Viser une harmonisation des méthodes de recueil des données sur les marchés dans les pays participants (en lien avec le système AMIS) .

d. Envisager les liens et interfaces possibles avec les systèmes existants, notamment au niveau international : AMIS et GEOGLAM, SMIAR/GIEWS, FAOSTAT, CIC, Observatoire 5+5 de la sécurité alimentaire, EUROSTAT, GLOBCAST (UE), etc...

Méthodes de travail :

Membres :

Comme avancé dans le site du réseau, les membres sont issus des ministères en charge de l'agriculture, des offices des céréales, ou du monde académique formant deux points focaux pour chaque pays du CIHEAM. Ces points focaux ont été officiellement nommés par les Ministres de l'Agriculture au début de la collaboration (2014). Ils sont, en général, des cadres publics dont la fonction initiale est de suivre les marchés céréaliers/agricoles et les statistiques agricoles. Ces points focaux sont responsables de la mobilisation dans leur pays des acteurs impliqués dans la collecte et l'analyse des données. A ces points focaux s'ajoutent des observateurs permanents que

sont les Représentants du Secrétariat d'AMIS, de la FAO, et de la Commission européenne ainsi que d'éventuels invités ad hoc tels que des experts (du secteur public ou privé) en tant que de besoin.

Institution d'origine des points focaux par pays

Albanie :

Ministère de l'agriculture, du développement rural et de l'administration des eaux.

Algérie :

Ministère de l'agriculture et du développement rural.

Egypte :

Agricultural Research Centre (ARC).

Espagne :

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement.

France :

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) :

FranceAgriMer.

Grèce :

Ministère du Développement Rural et de l'Alimentation.

Italie :

Ministère des politiques agricoles, alimentaires et forestières :

ISMEA.

Liban :

Ministère de l'agriculture.

Malte :

Ministère pour le développement durable, l'environnement et le climat.

Maroc :

Ministère de l'agriculture et de la pêche maritime :

Office national interprofessionnel des céréales et légumineuses (ONICL).

Portugal :

Ministère de l'agriculture et de la mer :

Institut national de recherche agricole et vétérinaire (INIAV).

Tunisie :

Ministère de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche :

Observatoire Nationale de l'Agriculture (ONAGRI) ;

Office des céréales (OC).

Turquie :

Ministère de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de l'élevage :

Turkstat.

Les activités et les publications du réseau :

Animé par le CIHEAM Montpellier et soutenu par des experts de la Commission européenne, du secrétariat FAO / AMIS et du Conseil international des céréales ; le réseau contribue à :

- Assurer la confiance entre les membres et favoriser une meilleure compréhension mutuelle, par l'organisation de réunions, de sessions de partage d'expériences et de bonnes pratiques, ainsi que par un travail commun sur le suivi des marchés céréaliers.
- Améliorer et partager l'information sur les marchés céréaliers (production, utilisation, stocks, prix, commerce).
- Partager des methodologies.
- Créer une compréhension commune du suivi des marchés agricoles.
- Renforcer les capacités des pays à produire et collecter des données micro- et macro-économiques de qualité.
- Faire de la prospective à court terme et produire des recommandations pour les décideurs politiques.

Publications-clés du réseau MED-Amin:

- Revues de presse bi-hebdomadaires Scoop.It
- MED-Amin sur Twitter
- Lettres d'information
- Bulletins d'avancée de récolte et de semis
- Bulletins de prévision précoce de récolte réalisés avec le Centre Commun de Recherche de la Commission Européenne – JRC, Food Security Unit
- Documents d'aide à la décision : Policy Briefs, rapports COVID.

La plus-value du réseau MED-Amin :

- L'élaboration de bilans céréaliers (offre/demande) sur le modèle des standards internationaux constitue une base solide pour réaliser des prévisions à court terme. Celles-ci contribuent à orienter les politiques de manière coordonnée et à mieux anticiper les crises alimentaires et les instabilités sociales potentielles
- En 2022, le conflit en Mer Noire et ses répercussions directes sur la sécurité alimentaire des pays et des populations méditerranéens confirment l'intérêt du réseau MED-Amin. Ceci a été à travers son suivi rapproché et les partenariats noués. Le réseau a fourni des informations précieuses aux opérateurs des filières et des administrations et continue à participer à une approche régionale de la coopération pour la sécurité alimentaire de la région méditerranéenne.

- Depuis la crise Ukraine-Russie, le réseau développe des activités destinées à renforcer la confiance et la connaissance des marchés céréaliers : Webinaires (sur le marché Mer Noire par exemple), notes d'information, articles...
- A la demande des pays membres, le réseau développe depuis début 2022 un Système d'Alerte Précoce destiné à réduire le risque d'insécurité alimentaire dans/pour la région méditerranéenne, à identifier les informations stratégiques et à développer les partenariats.

La dixième réunion du Réseau MED-Amin

Selon un communiqué de presse publié par Med-Amin en juillet 2024 la 10e réunion annuelle du réseau qui a eu lieu à Tirana, en Albanie Les 29 et 30 mai 2024 a été très fructueuse. Durant cette dernière les échanges ont porté sur les avancées récentes dans l'utilisation de la télédétection, de la modélisation et des données météorologiques pour la surveillance des cultures et la prévision des rendements. Dans ce cadre des présentations diverses ont été présentées par des scientifiques de différentes unités du Centre commun de recherche de l'Union européenne et Les représentants des pays membres, y compris le Maroc, l'Espagne et la Tunisie qui ont également informé le réseau sur le développement de la télédétection au niveaux nationaux.

La Tunisie a participé activement durant ces deux jours, par deux présentations sur le sujet traité. A savoir :

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'AGRICULTURE(ONAGRI) :Un système d'information au service de l'agriculture



La télédétection au profit de la campagne céréalière en Tunisie Mai 2024 (expériences de l'ONAGRI et de l'INGC)



Les présentations ont conduit à des riches échanges entre les pays membres et la communauté scientifique, avec de nombreuses opportunités de collaboration.



En plus, à l'occasion de la dixième réunion, l'Albanie, représentée par sa Ministre de l'Agriculture, est devenue la nouvelle Présidente du réseau MED-Amin. En accueillant cette nouvelle responsabilité, son excellence a souligné l'importance des collaborations internationales pour optimiser les ressources, faire face aux défis climatiques et garantir des normes de qualité élevées, soulignant ainsi l'importance des réseaux tels que MED-Amin pour fournir des indicateurs utiles aux politiques. Mme Frida Krifca, Présidente du CIHEAM, a mis en avant le rôle du réseau dans le partage d'informations et de meilleures pratiques et a encouragé tous les membres à poursuivre leurs collaborations dans ce sens.

Les pays membres et le Secrétariat ont remercié l'Espagne, ex présidente du réseau, pour ses réalisations exceptionnelles dans la présidence de la préparation d'un nouveau plan d'action MED-Amin et la mise en œuvre du précédent ; avec des développements sur l'alerte précoce, des synergies accrues avec les institutions partenaires partageant des informations stratégiques sur les marchés des céréales, et une communication améliorée. En particulier, l'Espagne a donné un exemple très instructif en renforçant la communication de MED-Amin dans les médias nationaux, ainsi qu'à travers des événements nationaux et internationaux, y compris la communication avec et vers le secteur privé.

Par la suite, les organisations partenaires, y compris l'AMIS, l'IGC et la DG-Agri de l'Union européenne, ainsi que les pays membres, ont

présenté les derniers progrès de leurs tableaux de bord et observatoires de surveillance, qui pourraient informer un futur tableau de bord méditerranéen de MED-Amin. Les nouveaux développements incluent des données sur le fret maritime, les marchés des engrais et la qualité du blé. De nombreuses informations sont déjà produites et disponibles, mais souvent dispersées, et évoluent rapidement avec le développement de nouvelles technologies. Le défi pour MED-Amin sera d'optimiser les synergies pour consolider les données les plus pertinentes pour le contexte méditerranéen, sans collecte de nouvelles données majeures, du moins dans une première phase. Un groupe de travail sera mis en place pour faire avancer cet effort, avec plusieurs pays membres intéressés à y participer aux côtés de partenaires internationaux.

Les scientifiques ont également présenté les principales conclusions des rapports récents sur la situation aiguë du changement climatique et les tendances dans la région méditerranéenne, soulignant des solutions prometteuses et des messages pour l'action politique. A savoir : le dernier rapport spécial du groupe d'experts méditerranéens sur le changement climatique et environnemental, eau, alimentation, énergie, écosystèmes. Ainsi que le rapport récent sur le système d'alerte sécheresse et la prévision des rendements au Maroc. La Turquie a présenté l'initiative de la Direction générale de la recherche agricole et des politiques en Turquie (TAGEM) et les recherches pour produire des semences certifiées adaptées à divers climats.

En fin de la réunion les participants ont promu la continuité de l'engagement des pays membres, l'Espagne a confirmé sa participation au financement des activités du réseau, l'Algérie et la Grèce annonçant qu'elles envisagent d'accueillir les futures réunions annuelles du réseau en 2025 et 2026.

Source : réseau d'information sur les marchés agricoles méditerranéens : **Med-Amin**



Elaboré par Nachaat JAZIRI
Observatoire National de l'Agriculture

لمحة حول منظومة صيد التّن الأحمر بالبلاد التونسية

يستمد تنظيم نشاط صيد التّنيات وخاصة التّن الأحمر من النصوص الوطنية في ميدان الصيد البحري والتدابير الفنية التي اقترتها اللجنة الدولية لصون التّنيات ICCAT والتي انضمت إليها بلادنا سنة 1997.



الاسم العلمي	<i>thunnus thynnus</i>
الاسم المحلي	تّن بوقشرة، تّن أحمر
الصف	سمك أزرق
الخاصية	عائم كبير الحجم سمك مهاجر Stock chevauchant موارد مشتركة : ressources

وتهتم اللجنة الدولية لصون التّنيات بالتصرف في مخزونات التّن الأحمر في المحيط الأطلسي والبحر الأبيض المتوسط وإقرار التوصيات الهادفة إلى المحافظة عليها على غرار تحديد حصص الدول المتعاقدة وتحديد مجهود الصيد الأمثل وضبط طرق المراقبة بمناطق الصيد وطرق استعمال المنتج.

منذ سنة 2008 اتخذت اللجنة الدولية لصون التّنيات عدة قرارات من بينها التخفيض في الحصص السنوية للإنتاج الجملي لمختلف دول البحر الأبيض المتوسط والتقليص في فترة الصيد من 6 أشهر إلى شهر واحد فقط وذلك إلى جانب التقليص في طاقة الصيد بصفة تدريجية لدى كل دولة حتى تصبح متناسبة مع الحصص المخصصة.

وفي هذا السياق تم تقليص أسطول الصيد الناشط ببلادنا حيث كان يتكون من 42 وحدة صيد تم إدراجها ضمن قائمة اللجنة الدولية لصون التّنيات اعتمادا على قائمة الإحصائيات المعدة في نطاق العملية الإحصائية الوطنية لسنة 2003-2004 ونشاطها خلال الفترات السابقة ليصبح عدد الوحدات الناشطة 21 وحدة صيد سنة 2012.

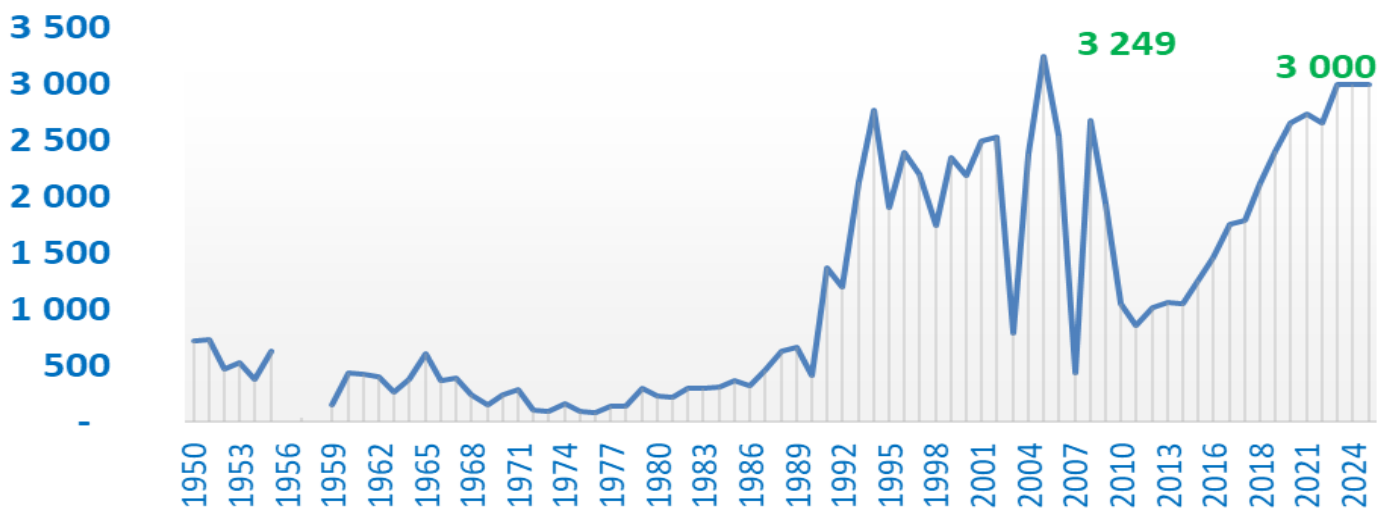


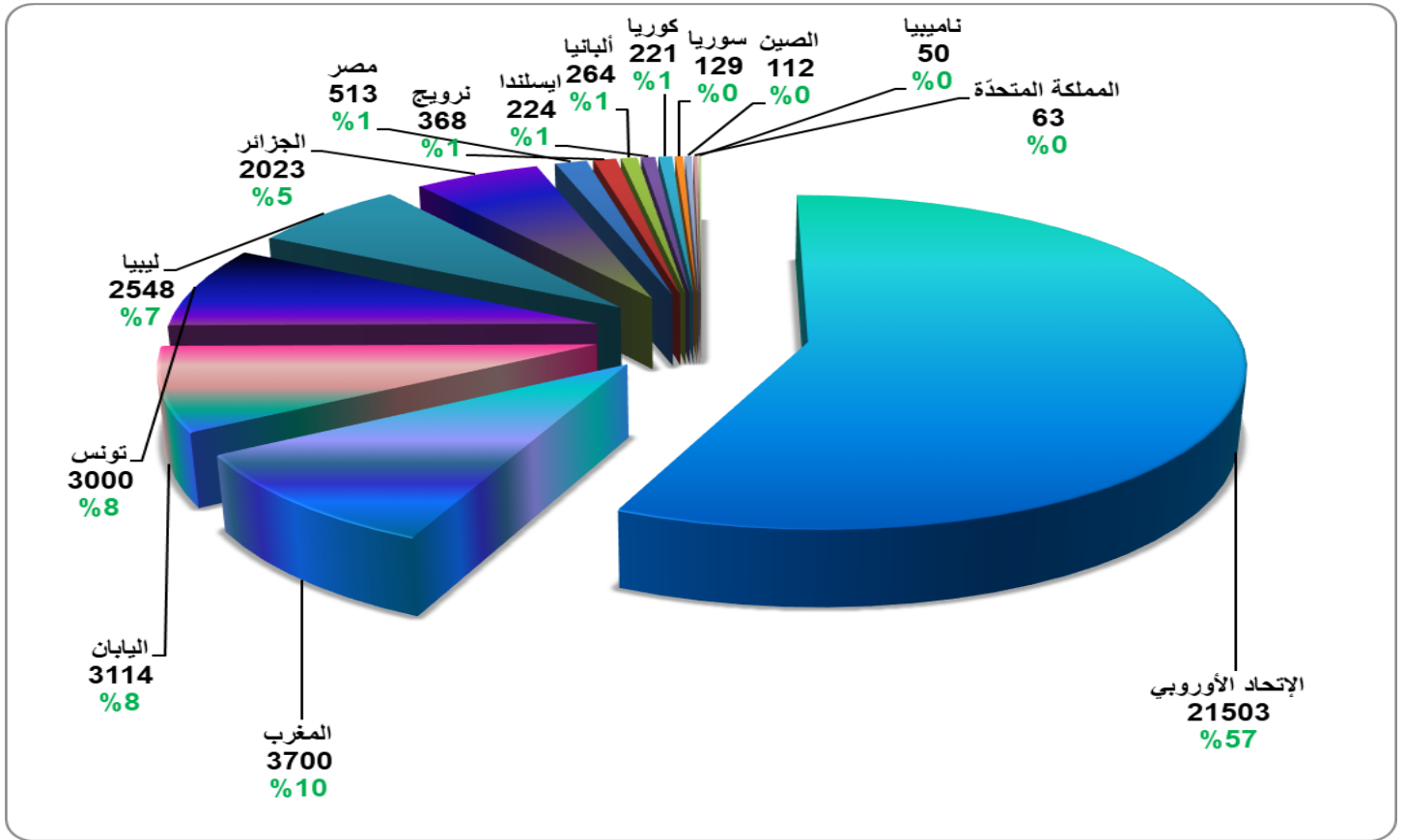
وتتمثل خطة التصرف في التن الأحمر في:



ومن خلال نتائج البحث التي بينت تحسن حالة مخزون التن الأحمر، اقرت اللجنة الدولية لصون التنيات ابتداء من سنة 2015 الزيادة في الحصص المخصصة وقد تم على اثرها اعادة تنشيط عدد من الوحدات المتوقفة بصفة تدريجية وذلك وفق مقارنة "طاقة الصيد" المفروضة من قبل اللجنة الدولية لصون التنيات والتي يجب أن لا تتعدى الحصة الوطنية السنوية (الفقرة 35 من التوصية 14).

ويمثل الرسم البياني التالي تطور الحصة السنوية من صيد التن الأحمر لبلادنا (بالطن) :





هذا، وسجلت الصادرات التونسية من التّن الأحمر الحيّ خلال سنة 2023 زيادة قدرّت ب 204,5 طن (5,5 %) من حيث الكمية مقارنة بسنة 2022 وبقيمة جملية 16,8 م.د أي بزيادة حوالي 9,1 % مقارنة بسنة 2022.

واستعدادا لموسم صيد التّن الأحمر لسنة 2024، تم إصدار قرار السيد وزير الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري المؤرخ في 25 أفريل 2024 والذي يبيّن كيفية توزيع الحصص الوطنية السنوية من صيد التّن الأحمر والتي يتم إسنادها سنويا من طرف اللجنة الدولية لصون التنّيات على وحدات صيد التّن الأحمر، بعد طرح حصة الصيد العرضي، خلال موسم صيد التّن الأحمر وذلك بـ:

- ضبط الوثائق المتعلقة بسلامة وحدة الصيد والمشاركة النشطة في موسم صيد التّن الأحمر ووثائق إدارية ومالية وذلك لضمان حقوق البحارة المادية والتغطية الاجتماعية للبحارة وبالتالي للتصدّي لكل أشكال العمل الهشّ، ووثائق جبائية ومالية لضمان توفير موارد لفائدة خزينة الدولة وعائدات بيع التّن الأحمر من العملة الصعبة.
- توسيع قائمة وحدات الصيد المنتفعة من حصص فردية من صيد التّن الأحمر من 54 وحدة صيد إلى حوالي 444 وحدة صيد وذلك بفتح المجال لتقديم مطالب سنوية لجميع وحدات الصيد المتحصلة على رخصة الصيد البحري المرخص في ممارسته: الأصناف العائمة بالشباك الدائرة (بإستعمال الأضواء/أو بدون الأضواء) سارية المفعول أو صيد التّن الأحمر، خلال موسم صيد التّن الأحمر للسنة المنقضية.
- ضمان قائمة ديناميكية لوحدات الصيد النشطة فعليا والمؤهلة للصيد بأعالي البحار وعليه تم وضع قاعدة احتساب مبسطة تركز على مجموع العام المتحصل عليه.

- توزيع حصص فردية من التّن الأحمر بمبدأ العدل والمساواة على وحدات الصيد وطبقا للمقاييس والمعايير المضبوطة من طرف المنظمة الدولية لصون التّنات.
 - التصدي للصيد غير قانوني من صيد التّن الأحمر خاصة فيما يتعلق بتجاوز الحصّة أو ارتكاب مخالفة مثبتة بمحضر في إطار المراقبة المشتركة طبقا لتوصيات اللجنة الدولية لصون التّنات بالمحيط الأطلسي أو عدم المشاركة النشطة لوحدة الصيد في موسم صيد التّن الأحمر.
- وقد انطلق موسم صيد التّن الأحمر لسنة 2024 يوم 26 ماي 2024 إلى غاية 30 جوان 2024 (طبقا لأحكام القرار المذكور أعلاه وعملا بتوصية اللجنة الدولية لصون التّنات عدد 22-08: الفقرة 29 هناك إمكانية التمديد في الموسم إلى غاية 11 جويلية 2024 حسب العوامل المناخية).
- هذا وقد عرف موسم الصيد لسنة 2024 مشاركة 54 وحدة صيد التي تتوفر فيها الشروط الفنية والإدارية والمتحصلة على حصص فردية سنوية بعد خلاص مقابل الحصول على حصّة فردية سنوية لصيد التّن الأحمر طبقا لأحكام القرار المذكور أعلاه.

Source : Nasraoui Sonia- Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture



Elaboré par Moheddine MABROUK
Observatoire National de l'Agriculture

La situation actuelle de la production des graines de Pin d'Alep (Zgougou) en Tunisie

1. INTRODUCTION

La forêt de pin d'Alep se trouve surtout autour de la méditerranéen allant de l'Espagne, l'Afrique du nord jusqu'à la Grèce, Syrie et le Liban ; avec une superficie mondiale d'environ 3,5 million d'hectares.

En Tunisie, elle couvre aujourd'hui près de 361 mille ha (10 % de la superficie mondiale) qui représente 53 % de la superficie totale des formations forestières et arborées, et occupe une place de choix parmi les peuplements forestiers. Cette espèce a été utilisée dans les reboisements à partir de 1960 notamment dans la dorsale Tunisienne. Ses productions ligneuses et fructifères se sont révélées très intéressantes sur le plan économique et social. Le pin d'Alep est utilisé surtout pour la production de bois, des graines « zgougou » utilisée pour la préparation de la crème pâtissière « Assida » qui est une spécialité purement Tunisienne et de la résine.

La période 2009/2024 a été caractérisée par une sous exploitation du potentiel des graines de pin d'Alep et une sous valorisation de ce produit malgré qu'il existe encore une marge de valorisation possible de ce produit au profit des différents intervenants surtout pour la population locale se trouvant dans les zones forestières.



2. LOCALISATION ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE

En se référant aux résultats de l’inventaire national des forêts et parcs publié par la Direction Générale des Forêts (D.G.F) en 2010, le pin d’Alep (*Pinus halepensis*) à lui seul occupe 361 221 ha soit 53 % de toute la formation forestière et arborée. En effet, l’écosystème **du Pin d’Alep** est le plus étendu de point de vue contenance dans notre pays. Il se développe principalement dans un climat méditerranéen ou la pluviométrie annuelle varie entre 350 et 700 mm/an ; c’est pourquoi il est localisé essentiellement dans le centre ouest du pays dans les régions de Kasserine, Siliana et Kef avec 78 % de l’étendue. Ces trois gouvernorats sont par conséquent considérées comme des régions de Pin d’Alep par excellence, en effet le pourcentage des superficies des peuplements de Pin d’Alep au niveau de chacune de ces trois gouvernorats est supérieure à 93 % par rapport à la superficie des formations forestières et arborées.

L’évolution de la superficie de cette ressource se résume comme suit :

Espèce	Superficie (ha)			
	1896 (1)	1952 (2)	1995 (3)	2005 (4)
Pin d’Alep	180 000	295 295680	296 571	361 221

Source : (Habib Abid, 2019) Ecosystème de Pin d’Alep

- (1) Berger et al. (1896)
- (2) Boudy
- (3) I.N.F.P (premier inventaire)
- (4) I.N.F.P (deuxième inventaire)



Photo David Busti

3. FORETS NATURELLES ET FORETS ARTIFICIELLES

En vue d'augmenter le pourcentage du couvert forestier du pays, l'administration forestière s'est lancée dans un programme de reboisement à partir de l'année 1960. En effet, le pin d'Alep est l'espèce la plus utilisée pour des reboisements assez étendus notamment dans la dorsale Tunisienne. Cette espèce a été même plantée en dehors de son aire de répartition primitive (Kroumirie, Cap Bon, Sahel,...). Selon le rapport national sur l'état actuel des ressources génétiques forestières en Tunisie réalisé par la F.A.O en décembre 2012, les plantations forestières ou forêts artificielles couvrent une superficie de 311 098 ha dont le pin d'Alep occupe une superficie de 161 221 ha soit 52 % de la totalité des reboisements. Ces plantations ont été initialement destinées à jouer un

rôle de protection, qui est devenue après une double fonction : la production du bois et des graines de Pin d'Alep (Zgougou). Les forêts naturelles de Pin d'Alep en Tunisie couvrent actuellement 200 000 ha sur un ensemble de près de 368 000 ha.

4. LA POPULATION DE LA PINEDE ET LES GROSSISTES DE ZGUGOU

Selon le rapport réalisé par Mr. Habib Abid (Ex Directeur Général des Forêts) en 2019, près de 277 130 usagers habitent dans la forêt de Pin d'Alep dans les cinq gouvernorats suivants :

- Kasserine : 74 325 habitants
- Kef : 67 518 "
- Siliana : 32 659 "
- Kairouan : 54 518 "
- Zaghouan: 48 110 "



Campagne	Superficie Proposée (ha)	Quantité de Cônes proposée (T)	Quantité de graines proposée (T)	Superficie vendue (ha)	%	Quantités de cônes vendues (T)	%	Quantités de graines vendues (T)	%	Recettes (DT)	Prix unitaire DT/ha
2009/2010	76113	6422	321	19042	25	1460	23	73	23	132561	6,962
2010/2011	74749	6617	331	22610	30	2180	33	109	33	245691	10,866
2011/2012	73453	9352	467	9769	13	896	10	45	10	68861	7,049
2012/2013	109428	11805	590	15912	15	1245	11	63	11	101455	6,376
2013/2014	75855	5785	290	10920	14	820	14	41	14	59545	5,453
2014/2015	68022	5940	297	17125	25	1285	22	65	22	106580	6,244
2015/2016	71965	6137	306	17254	24	1643	27	82	27	175002	10,143
2016/2017	67575	8120	405	13780	20	1756	22	88	22	240945	17,485
2017/2018	68208	6896	345	22292	33	2240	32	112	32	362660	16,269
2018/2019	78033	7792	389	18461	24	1564	20	78	20	262882	14,240
2020/2021	69948	5072	254	27690	40	1966	39	98	39	289126	10,441
2021/2022	115861	12012	600	30449	26	2784	23	140	23	410706	13,488
2022/2023	103540	10334	517	32975	32	2258	22	113	22	333231	10,106
Moyenne de 13 cam- pagnes	80980	7868	393	19867	25	1700	22	85	22	214558	10,800
2023/2024	80681	7270	364	22000	27	1800	25	100	27	219960	10,000

Source : R.E.F

Au niveau de la région de Siliana (considéré comme foyer de regroupement de graine de zgougou), le stock déclaré était de 105 tonnes au 23/08/2024 qui est supérieure au stock déclaré de l'année précédente à la même date de 11 % (95 tonnes), selon l'arrondissement des forêts de Siliana. Pour cette année 2024, le nombre des déclarants de stock était de 14 personnes.

7. ETAPES DE RECOLTES

Récolte des cônes :

La période de récolte de cône de Pin d'Alep se fait au début de mois d'octobre jusqu'au mois d'avril de l'année suivante.

Actuellement, la récolte se fait en majorité par les spécialistes du Douar « Ouled Ayyar » relevant du gouvernorat de Siliana qui se déplace en famille dans les régions où se trouvent les graines de « zgougou » et font le campement sur place durant la période d'exploitation. Les hommes, les femmes ainsi que les jeunes grimpent aux arbres et procèdent à la cueillette des cônes. L'escalade est dangereuse et elle se fait sans équipements de sécurité. Ces familles emploient parfois des ouvriers de la zone qui ont acquis de l'expérience au fil de temps et sont payés au rendement journalier. Les cônes de pin d'Alep sont remplis dans des sacs en plastique avant d'être transporté au four.

Extraction des cônes :

Un four traditionnel est conçu sur le lieu de récolte. Les cônes de Pin d'Alep sont mis directement dans le four ou seront récupérés les graines après avoir enlevé les impuretés et les déchets.

Selon les données que dispose la régie d'exploitation forestière, la moyenne de production nationale des graines de zgougou au cours des dix dernières années était de 5,5 kg/ha/an (entre 4,5 et 7 kg/ha selon la région). Et puisque le prix moyen d'un kg des cônes vendues pendant les dernières années (2009/2024) varie autour de 10 DT ; Ce qui engendre un cout moyen de Kg de graines de zgougou avant extraction de 2 DT/Kg.

Transport et stockage des graines :

Les graines sont mises dans des sacs en jute puis transporté hors zone, au niveau du gouvernorat de Siliana et seront stockés dans les ménages de certains grossistes de « zgougou » qui sont au nombre allant de 18 au 21 selon les campagnes ; qui commercialisent par suite cette quantité à l'échelle nationale.

Les principaux centres de distributions sont localisés à Tunis (70% des graines en vrac), à Sfax et Sousse. Les principaux clients sont les grandes surfaces, les détaillants des fruits secs, les pâtisseries, les restaurants et les hôtels spécialisés à la préparation de crèmes desserts parfois glacées à gout de zgougou et ou de l'Assida.



CONCLUSION :

L'évolution de la production des graines de Pin d'Alep (Zgougou) en Tunisie depuis 2009 jusqu'au 2024 à démontrer que le potentiel annuel des graines de Zgougou est presque constant avec un sous exploitation du potentiel annuel par la population locale se trouvant dans les zones forestières. Ce potentiel n'a pas dépassé ces dernières années le 1/4 de la prévision annuelle de production (100 tonnes de production annuelle sur une potentialité de 364 tonnes en moyenne).

De même le stock existant déclaré pour cette année 2024 dépasse celle de l'année précédente 2023 à la même date de 11% ; et puisque le Mouled pour cette année revient dans la même période que l'année précédente (mois de septembre). Par conséquent tous les indicateurs montrent que les prix de ventes en détail des graines de Zgougou pour l'année 2024 doit connaître une variation raisonnable constitué par une légère majoration due à l'augmentation du cout de la main d'œuvre.

Sachant que les prix de vente en détail pendant l'année précédente 2023 au cours de la période d'El mouled était entre 25 et 30 DT/kg.

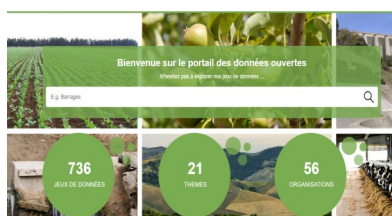
Source : Habib KACHOURI—S/D technique (R.E.F)

Elaboré par Moheddine MABROUK
Observatoire National de l'Agriculture



ONAGRI

Adresse: 30 Rue Alain Savary,
1002 Tunis, Tunisie.
Tél.: +216 71 801 055 / 478
Fax: +216 71 785 127



الإشراف: محي الدين مبروك
التنسيق: كوثر شلوف
التصميم: لمياء الجاوي

<https://www.facebook.com/marhp.onagri> <https://www.linkedin.com/company/19176833/> <https://twitter.com/home>

